

Conservation des fruits

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 36

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conservation des fruits. — Plusieurs fruits, tels que les pommes, les poires, les raisins, se conservent sans préparation; mais il faut prendre certaines précautions pour éviter qu'ils se gâtent. La principale est de les placer dans un lieu ni trop chaud ni trop froid; la température ne doit pas s'y élever au-dessus de 10 degrés, ni descendre au-dessous de 4.

Les fruits ne doivent pas se toucher entr'eux, et il faut les placer sur de la paille ou de la mousse bien sèche; ceci est pour les pommes et les poires. — Quant aux raisins, plusieurs procédés sont mis en pratique. Le plus habituel et le plus simple est d'attacher les grappes par l'extrémité opposée à la queue, tout autour de châssis ou de cerceaux que l'on suspend au plafond.

Boutades.

Au dernier bal de Madame ***, à Lausanne, un jeune Anglais, blond, un peu fadace, entra en conversation avec une grosse dame d'âge mûr et l'invita à danser une valse. Après la valse un quadrille, une polka, etc., l'Anglais ne quittait pas d'une seconde la matrone, qui ne s'était depuis longtemps trouvée à pareille fête.

— Mais, monsieur, lui dit la maîtresse de la maison en le tirant à part, pourquoi vous obstinez-vous à danser avec cette énorme dame, tandis que nombre de jeunes filles et de jolies femmes en sont réduites à faire tapisserie?

— Oh! je vais vous dire, le docteur avait recommandé à moà de transpirer beaucoup.

Un joli mot de M. Thiers sur les d'Orléans:

« Pour faire une monarchie, disait-il un jour à M. de Rességuier, il faut un monarque, comme pour faire un civet il faut un lièvre. Où est votre lièvre? »

— Eh bien, mais, les d'Orléans.

— Les d'Orléans! s'écria M. Thiers, *ce n'est pas du lièvre, c'est du lapin!* »

Un pauvre diable, poursuivi par la monomanie du suicide, se jette au lac. Des bateliers d'Ouchy le repêchent avant qu'il soit coulé au fond. On le conduit au poste. Le commissaire de police, après avoir dressé procès-verbal, l'admoneste paternellement:

— J'espère que cela vous aura corrigé et que vous n'aurez plus envie de recommencer?

— Ah ben oui! ça n'a fait que me mettre l'eau à la bouche!

On raconte une plaisante histoire sur ce général Tom Pouce, pour lequel on a battu si fort la grosse caisse de la réclame.

En montrant ce petit être humain en France et en Angleterre, Barnum gagna des sommes énormes. Le retentissement de cette exhibition fut tel, qu'un notaire fit trois cents lieues pour venir voir Tom Pouce. Seulement il arriva comme les représentations venaient de prendre fin. Comment faire? On dit alors à ce brave homme qu'il aurait quelque chance de trouver Tom Pouce à l'hôtel où il était

descendu. Notre provincial court à l'hôtel, demande le général, monte, frappe à la porte...

— Entrez! répond une voix de stentor.

— Monsieur, je désirerais voir le général Tom Pouce.

— C'est moi, monsieur!

Le notaire est interloqué. Celui qui lui parle est, en effet, un géant de six pieds, qui porte une moustache formidable...

— Mon Dieu, monsieur, je vous demande pardon, mais on m'avait dit que vous étiez d'une taille lilliputienne.

— En public, oui, monsieur, mais quand je suis seul, je me mets un peu à mon aise, vous comprenez...

— Parfaitement, monsieur, je comprends, balbutia le provincial, qui s'en alla tout rêveur.

Tom Pouce était parti de la veille et c'est un général de cavalerie qui occupait sa chambre...

On nous communique cette devise, copiée textuellement dans la cantine de la fête des sous-officiers, à Soleure:

Apportez votre feu de la Suisse Romande
Nos chers amis, chez nous, et allumez nos cœurs,
Qui sans vous sont gelés de glace et de froideur,
Qui sous la bannière unique, grande,
Etendent leur empire et deviennent chauds.
Suisse Romande Vive! Etendons son drapeau.

Problème.

Un étranger, en séjour à Bex, vient de nous envoyer ce charmant problème, dont nous le remercions, en le priant de bien vouloir nous réserver ceux qu'il pourrait encore avoir en portefeuille:

« Deux Arabes, Amri et Zamri, sont assis sous un arbre où ils vont prendre leur déjeuner consistant en fruits. Un riche voyageur vient à passer et leur demande s'il peut prendre part à leur repas. Les deux Arabes consentirent et reçurent du voyageur 8 pièces d'or.

Amri, qui avait donné 5 fruits pour le déjeuner, voulait prendre 5 pièces d'or, et laisser les 3 autres à Zamri; mais celui-ci refusa, prétendant que le partage devait être égal, c'est-à-dire que chacun avait droit à 4 pièces d'or.

Ne pouvant tomber d'accord, le cas fut porté devant le kadi (juge), qui fit la répartition d'une manière qui est la seule juste et équitable.

On demande quelle fut la part de chacun. »

Prime: Une boîte de plumes.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Vendredi 14 septembre, à 8 heures.

LES EFFRONTÉS

de M. EMILE AUGIER, le grand succès de la Comédie française, représenté par une troupe parisienne composée d'artistes de l'Odéon et du Vaudeville.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & Cie.